

Portail web du canton: les barrières tombent pour les handicapés

Accessibilité des handicapés à l'internet: le canton du Jura est le premier canton romand à disposer d'un site internet certifié pour l'accès favorisé et pensé pour les personnes en situation de handicap (non-voyants, personnes âgées, etc.).

«On considère que 20% des surfeurs sont concernés par une telle offre», note Yannick Guerdat, patron d'Artionet, l'entreprise qui a accompagné le service informatique cantonal pour développer cette nouvelle offre. L'entreprise delémontaine a notamment profité de l'expertise de Quentin Cosendey, développeur informatique non-voyant.

«Les sites complètement accessibles pour les non-voyants sont rares, de l'ordre de 1%. Un grand nombre l'est en partie, d'autres pas du tout», indique ce dernier, tout en démontrant l'utilisation possible du nouvel instrument web du canton.

Pour le commun des mortels, le site ne change pas en apparence, hormis un logo «AA» (pour «Access for all», ou accès pour tous en français) attestant du label récemment obtenu par l'organe de labellisation pour les sites web sans barrières en Suisse. C'est au niveau de la construction du site et de la génération des contenus que tout se joue. «Le respect de certaines règles techniques permet aux outils externes de fonctionner», explique Jean-Paul Fähndrich, webmaster du site. Les logiciels de synchronisation vocale sont un exemple d'outils d'assistance utilisés par les surfeurs en situation de handicap.

«Ce n'est pas une marotte, un gadget pour être dans le vent. Cela répond à un réel besoin», fait remarquer Philippe Receveur, ministre de tutelle et président du Gouvernement, qui, par sa présence à la présentation du nouvel instrument

aux médias, tenait à souligner la volonté de l'Etat de «développer une administration électronique ouverte à tous», y voyant «un enjeu majeur».

Mis en ligne en février 2010, le nouveau site web du canton reçoit chaque jour une moyenne de 3000 visiteurs. **JAC**